

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES DU PAYS DE LUMBRES

N°14-02-06

L'an deux mil quatorze, le mardi 18 février à 18 heures 30, le Conseil de Communauté s'est réuni sous la présidence de Monsieur Gilbert CHIQUET, Président, suite à la convocation en date du 6 février 2014.

Présents :

Mesdames HUGUET ; CARVALHO ; REMBOTTE ; DELRUE ; MAGNIER ; LAMIABLE ;
Messieurs GUYOT ; PRUVOST ; VASSEUR ; BOUFFART ; DUWAT ; DENQUIN ; LHEUREUX ; FRANQUE ;
CRETON ; SENECAT ; GARENAUX ; BRUGGEMAN ; HILMOINE ; CATOEN ; LEROY ; CAPELLE ; SAGNIER ;
CROQUELOIS ; CHARLEMAGNE ; CLABAUT ; FOURNIER ; MAGERE ; DUCROCQ ; BOURGOIS ; WAUQUIER ;
EVRARD ; BACQUET ; GALLET ; DENUNCQ ; EVRARD ; LEFEBVRE ; LEMAITRE ; FOURRIER ; BAILLY ;
DELATTRE ; HOCHART ; OTTEVAERE ; WYCKAERT ; KIELINSKI.

Absents excusés :

Madame BERNARD.

Messieurs JOUGLEUX ; COULOMBEL ; BAILLY ; COYOT ; WAVRANT ; DEVIGNE ; DELANNOY ; MONCHY.

Absents :

Madame DE JONGHE ; PILLON.

Messieurs LOVERGNE ; DUVIVIER ; DUFOUR ; LONGAVESNE ; BOUFFART.

Monsieur José BOUFFART est élu secrétaire.

OBJET : ZAL DU GRE A WAVRANS – VENTE D'UNE PARCELLE

Le Président rappelle au conseil communautaire que la Communauté de Communes du Pays de Lumbres a effectué des travaux de viabilisation de la ZAL du Gré à Wavrans-sur-l'Aa, dans le but de vendre des terrains à des investisseurs potentiels.

Une parcelle sise sur cette ZAL, cadastrée section ZI n°274 de 4.200 m² a trouvé preneur. Le service local du Domaine, interrogé, évalue ce bien à 42.000 €, soit 10 € le m².

Il propose de conclure cette vente au prix estimé par le service local du Domaine.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité,

DONNE POUVOIR au Président de vendre la parcelle cadastrée ZI n° 274 de 4.200 m² sise sur la ZAL du Gré à Wavrans-sur-l'Aa, au prix de 42.000 € et

AUTORISE le Président à signer tous documents nécessaires à la transaction.

Pour extrait conforme.

Le Président,

